

Management de Projet - Gestion de programme et de portefeuille de projets

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Support à l'entreprise - Organisation et études**
 - **Support à l'entreprise - Systèmes d'information et de télécommunication**
 - **Support à l'entreprise - Ressources humaines**
 - **Support à l'entreprise - Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes**
 - **Construction, bâtiment et travaux publics - Conception et études**
 - **Industrie - Conception, recherche, études et développement**

La certification s'adresse exclusivement aux secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

Code(s) NAF : **90.04Z**, **82.30Z**, **68.32A**, **68.20B**,
43.32C, **25.11Z**, **74.30Z**, **63.12Z**,
63.11Z, **62.09Z**, **62.03Z**, **62.02B**,
62.02A, **62.01Z**, **58.29C**, **58.29B**,
58.29A, **58.21Z**, **58.12Z**, **71.20B**,
71.12B, **74.90B**, **78.30Z**, **78.10Z**,
73.20Z, **70.22Z**, **70.21Z**

Code(s) NSF : **310**

Code(s) ROME : **M1802**, **H1102**, **M1806**, **F1106**, **M1402**

Formacode : **32035**

Date de création de la certification : **14/03/2018**

Mots clés : **Gestion de portefeuille**, **gestion de programme**,
management de projet, **Pilotage projet**

Identification

Identifiant : **3767**

Version du : **11/07/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [L'accord sur la formation professionnelle et l'apprentissage du 25 juin 2015 posant le principe des parcours certifiants de branche](#)

Non formalisé :

- [Le management de projet est fondamental car il est au cœur de l'ensemble des activités des entreprises de la branche professionnelle. Le référentiel des métiers de la Branche liste les métiers adressant les compétences en gestion de projet](#)
- [L'étude sur l'évolution des compétences, des formations et de l'emploi en Gestion de Projet et de ses composantes dans le secteur de l'Ingénierie, OPIIEC, 2013](#)
- [L'observatoire dynamique de la branche](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification « **Management de projet - Gestion de programme et de portefeuille de projets** » vise à attester les compétences spécifiques des salariés de la branche dans la conduite de projet.

La présente certification vérifie la maîtrise des compétences associées aux activités suivantes :

A1 - Etablir un portefeuille permettant de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise

A2 - Equilibrer les projets du portefeuille en adaptant les listes aux évolutions internes et externes, ainsi qu'aux orientations stratégiques

A3 - Mesurer et suivre la performance d'un portefeuille au travers de l'analyse financière et de la rentabilité des projets entrepris

A4 - Définir et gérer un programme au travers des indicateurs de qualité, coût, délais

A5 - Gérer les parties prenantes d'un programme

A6 - Gérer les bénéfices d'un programme

A7 - Mettre en place et exécuter la gouvernance programme

La certification « **Management de projet - Gestion de programme et de portefeuille de projets** » s'inscrit dans un parcours de certifications global en Management de projet composé de 7 certifications complémentaires et distinctes inscrites à l'inventaire :

Gestion opérationnelle de projet

Gestion avancée de projet

Management des acteurs du projet

Gestion d'un projet numérique

Gestion d'un projet d'ingénierie

Gestion commerciale et contractuelle d'un projet

Gestion de programme et de portefeuille de projets

L'acquisition des certifications peut être cumulée sur plusieurs années en vue d'obtenir des certifications de parcours validés par la branche professionnelle.

Les compétences en management de projet sont fondamentales car elles sont au cœur de l'ensemble des activités des secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

Les salariés de la branche mobilisent des compétences en management de projet spécifiques et adaptées, qu'elles soient techniques, managériales ou comportementales. Ils interviennent sur différents types d'expertise, auprès de différents secteurs donneurs d'ordre, interagissent à différentes phases de projet et font face à des contextes projets en forte évolution et de plus en plus complexes en termes de :

- Périmètres : équipes internationales, gouvernance multi-acteurs...

- Attentes clients : exigences accrues sur le respect des engagements délais, coûts, risques, stratégie d'innovation...

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- CQP Administrateur Systèmes et réseaux (ASR)
- CQP Manager de la Sécurité et des Risques de l'Information (MSRI)
- CQP Géomaticien (GEOM)
- CQP Administrateur des Bases de Données (ABD) : en cours de renouvellement
- CQP Architecte Technique (ARTECH) : en cours de renouvellement
- CQP Concepteur en Ingénierie de Restauration (CIR) : en cours de renouvellement
- CQP Dessinateur des Lots Techniques du Bâtiment (DLTB) : en cours de renouvellement

- CQP Développeur Nouvelles Technologies (DNT) : en cours de renouvellement

Descriptif général des compétences constituant la certification

A1 - Etablir un portefeuille permettant de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise

C11 - Identifier la stratégie d'une entreprise et ses enjeux de développement à partir d'une recherche et d'une analyse des ressources documentaires adaptées

C12 - Proposer des projets adaptés à la stratégie d'entreprise

C13 - Définir les caractéristiques des projets ainsi que les Business Case associés en vue de les hiérarchiser et de les prioriser

A2 - Equilibrer les projets du portefeuille en adaptant les listes aux évolutions internes et externes, ainsi qu'aux orientations stratégiques

C21 - Etablir le portefeuille ou la roadmap répondant le mieux aux stratégies de l'entreprise

A3 - Mesurer et suivre la performance d'un portefeuille au travers de l'analyse financière et de la rentabilité des projets entrepris

C31 - Etablir le reporting de portefeuille consolidé afin d'en suivre et d'en mesurer la performance

C32 - Suivre l'exécution d'un portefeuille et modifier sa composition dans un objectif d'optimisation et de rentabilité

A4 - Définir et gérer un programme au travers des indicateurs de qualité, coût, délais

C41 - Définir un programme au travers de l'identification des parties prenantes, des objectifs et du périmètre

C42 - Identifier les interdépendances entre les projets et planifier le programme

C43 - Suivre le programme au travers des indicateurs consolidés de qualité, coût, et délai

C44 - Evaluer le reste à faire ainsi que les résultats prévisionnels « à terminaison »

C45 - Clôturer un programme

A5 - Gérer les parties prenantes d'un programme

C51 - Identifier et caractériser les parties prenantes d'un programme

C52 - Gérer les parties prenantes du programme au travers de la limitation des risques et de l'exploitation des opportunités

A6 - Gérer les bénéfices d'un programme

C61 - Identifier les bénéfices du programme et les valoriser à l'aide des techniques adaptées

C62 - Réaliser les ajustements nécessaires au regard des bénéfices identifiés afin de les exploiter au mieux

A7 - Mettre en place et exécuter la gouvernance programme

Public visé par la certification

- Les salariés des secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

C71 - Planifier, organiser et suivre les instances de gouvernance du programme

C72 - Suivre les instances de gouvernance du programme

Modalités générales

La certification a pour objectif d'attester, par l'évaluation, la maîtrise des compétences professionnelles, quel que soit le moyen par lequel elles ont été acquises.

La certification est accessible pour certifier ou positionner un candidat par rapport aux compétences professionnelles constitutives de la certification et repérer les compétences validées ou celles nécessitant un accompagnement (formation, mise en situation en entreprise, tutorat...).

La certification est basée sur un test adaptatif en ligne d'une durée approximative de 60 mn accessible sur différents terminaux (ordinateur fixe ou portable, smartphone, tablette).

Les questions permettent de simuler des mises en situation comparables à celles rencontrées dans l'environnement professionnel

La certification est obtenue sur la base de l'attribution d'un score.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet aux salariés de :

- Faire reconnaître leurs compétences et leur expérience aussi bien dans leur entreprise que sur le marché du travail
- Servir de repère pour valoriser leurs compétences acquises et identifier celles à renforcer
- Avoir la garantie de bénéficier d'une évaluation équitable, objective et fiable

Pour l'entité utilisatrice

La certification permettra aux entreprises de :

- Valoriser leurs salariés et attester de la capacité de l'entreprise à travailler dans un environnement projet auprès des clients
- S'assurer des compétences en management de projet de leurs salariés
- Bénéficier d'une plateforme digitale d'évaluation qui intègre une approche par les compétences leur permettant d'accompagner leur démarche de GPEC (évaluation des compétences, identification des besoins en formation, valorisation des parcours et accompagnement des mobilités professionnelles...)

Evaluation / certification

Pré-requis

- Etre salarié d'une entreprise des secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- Justifier d'une pratique en management de projet

Centre(s) de passage/certification

- CPNE Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences constituant la certification sont évaluées :

A1 - Etablir un portefeuille permettant de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise

C11 - Identifier la stratégie d'une entreprise et ses enjeux de développement à partir d'une recherche et d'une analyse des ressources documentaires adaptées

C12 - Proposer des projets adaptés à la stratégie d'entreprise

C13 - Définir les caractéristiques des projets ainsi que les Business Case associés en vue de les hiérarchiser et de les prioriser

A2 - Equilibrer les projets du portefeuille en adaptant les listes aux évolutions internes et externes, ainsi qu'aux orientations stratégiques

C21 - Etablir le portefeuille ou la roadmap répondant le mieux aux stratégies de l'entreprise

A3 - Mesurer et suivre la performance d'un portefeuille au travers de l'analyse financière et de la rentabilité des projets entrepris

C31 - Etablir le reporting de portefeuille consolidé afin d'en suivre et d'en mesurer la performance

C32 - Suivre l'exécution d'un portefeuille et modifier sa composition dans un objectif d'optimisation et de rentabilité

A4 - Définir et gérer un programme au travers des indicateurs de qualité, coût, délais

C41 - Définir un programme au travers de l'identification des parties prenantes, des objectifs et du périmètre

C42 - Identifier les interdépendances entre les projets et planifier le programme

C43 - Suivre le programme au travers des indicateurs consolidés de qualité, coût, et délai

C44 - Evaluer le reste à faire ainsi que les résultats prévisionnels « à terminaison »

C45 - Clôturer un programme

A5 - Gérer les parties prenantes d'un programme

C51 - Identifier et caractériser les parties prenantes d'un programme

C52 - Gérer les parties prenantes du programme au travers de la limitation des risques et de l'exploitation des opportunités

A6 - Gérer les bénéfices d'un programme

C61 - Identifier les bénéfices du programme et les valoriser à l'aide des techniques adaptées

C62 - Réaliser les ajustements nécessaires au regard des bénéfices identifiés afin de les exploiter au mieux

A7 - Mettre en place et exécuter la gouvernance programme

d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

- La plateforme d'évaluation en ligne est accessible depuis le site du Fafiec : www.fafiec.fr
- Entreprises : <https://www.fafiec.fr/entreprises/valider-et-certifier-les-competences/parcours-certifiants-pro.html>
- Salariés : <https://www.fafiec.fr/entreprise-s/valider-et-certifier-les-competences/parcours-certifiants-particuliers.html>

C71 - Planifier, organiser et suivre les instances de gouvernance du programme

C72 - Suivre les instances de gouvernance du programme

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Temporaire

5 ANS

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat électronique est envoyé aux candidats ayant réussi. Le candidat accède au détail de son évaluation sur la plateforme via son espace sécurisé.

Plus d'informations

Statistiques

Les compétences en gestion de projet (niveau de maturité allant de la gestion d'un projet simple à la direction et la coordination de plusieurs projets stratégiques et opérationnels simultanés) adressent plus de 100 métiers présents dans le référentiel des métiers de la branche professionnelle <http://referentiels-metiers.opiiec.fr/accueil>

Autres sources d'information

<https://www.fafiec.fr>